

inacceptable quand même

Par Txillardegui

Il est évident que la Déclaration qu'approuvera le soi-disant "Parlamento Vasco" de Vitoria, au sujet du droit du peuple basque à l'autodétermination, indépendamment du contenu final et concret du texte, constitue un pas en avant de dimension historique.

L'Assemblée des municipalités basques, réunie à Estella en 1931, avait parlé d'autonomie pour l'ensemble des quatre provinces du Sud. Le Parlement Vascongado, en 1990, approuvera largement, sans les 13 voix de Herri Batasuna, un texte qui proclamera le droit du peuple basque à l'autodétermination. Le progrès est là. Il est perceptible.

Mais le texte consensuel peut bien être comme la "Ley Paccionada" de 1841 avec les Navarrais, et comme bien d'autres, le début de la fin. Je ferai remarquer quelques aspects de ce texte qui rendent la déclaration inacceptable.

En principe, dire que «le peuple basque a droit à l'autodétermination» est correct. EA disait exactement cela dans son texte initial, avant les conversations avec PNV-EE (article 2). Mais dire seulement cela peut être dangereux. Et c'est EA lui-même qui avait cette impression et qui commençait son texte initial (article 1) par les mots suivants : «Euskadi ou Euskal Herria est une nation établie sur les territoires historiques d'Araba, Bizkaia, Gipuzkoa, Lapurdi, Nafarroa et Zuberoa». Cette précision a disparu du texte final.

On peut prétendre que rien ne change. Ceci est faux. Le point 2 du texte final parle du Statut d'autonomie (celui des Vascon-

gadas) comme si l'autonomie de la Navarre ne concernait pas le Pays Basque. Le Pays Basque officiel comprend les trois provinces "vascongadas" * suivant une thèse espagnoliste qui dure depuis deux siècles. Implicitement on dit que la Navarre ne fait pas partie du "Pais Vasco" ce qui est en accord avec la légalité actuelle. Il ne s'agit pas d'un soupçon gratuit. Le point 4 parle de nouveaux des «institutions représentatives» et «notamment du Parlement basque» comme si le Parlement foral de Navarre n'était pas un autre parlement basque. Un patriote, un abertzale, ne peut signer ce texte. L'article 3 évoque ensuite la «volonté du peuple basque» que le Statut d'autonomie incarne. Or les Navarrais (sans parler des Basques du Nord) ne sont pas touchés par ce Statut.

L'ensemble du texte est constamment placé sous la tutelle de la Constitution espagnole qui n'a pas été acceptée par le peuple basque. EA, là encore, a fait marche-arrière car l'article 2 de son texte initial se voulait «sans aucune limitation externe». Or le Statut des Vascongadas (comme les autres) a comme limite la Constitution espagnole, limite externe s'il en est !

Avant son accord avec PNV-EE, Eusko Alkartasuna faisait allusion explicite à la «création d'un Etat» basque. Maintenant on parle seulement de «cadre politique propre» (art.1), reprenant encore une fois la formulation de PNV-EE. On

ne parle pas de "violence", c'est vrai. Mais on rappelle (art.2) le «processus démocratique». Bandrés a explicité ce point de vue : il y aurait une proposition "démocratique" (celle de PNV-EE-EA) et une proposition "non-démocratique", celle de HB (qui n'est «que le porte-parole de ETA»). Mais Bandrés oublie que la légalité espagnole actuelle est anti-démocratique, fondée sur la "loi de l'entonnoir" et que la persistance de la violence abertzale est la conséquence et non la cause de l'absence de cadre démocratique. Une personne aussi peu suspecte de velléités pro-violentes que le professeur et juriste Guy Héraud vient de confirmer dans son dernier livre que la violence persistante en Pays Basque est «la conséquence du non-respect du droit à l'autodétermination» par les Etats espagnol et français. La déclaration de jeudi prochain, 15 février, "oublie" tout cela.

Un autre point essentiel : la Constitution espagnole ne reconnaît comme sujet de droit que "le peuple espagnol". Le peuple basque n'a aucun droit en tant que tel. Son droit se résume à quelques bribes au titre de "région" espagnole.

Dans ce cadre légal le peuple basque ne pourra jamais prétendre déterminer lui-même son propre destin. L'autodétermination implique le rejet de la légalité actuelle. Il n'y a pas de solution fondée sur l'autodétermination dans le cadre légal actuel. La voie statutaire est une voie de garage, une voie sans issue. PNV-EE-EA prétendent le contraire, ce qui est un leurre total.

C'est pour cela qu'HB ne peut dire que «non» à ce texte.

* vascongadas = vasconisées...

LE BÉTAIL HUMAIN

■ Lorsqu'on examine l'histoire de l'humanité à la lumière des événements actuels, on est obligé de constater que les peuples ont toujours été considérés comme du bétail, par des gouvernants sans scrupules qui en disposaient à leur gré. Qu'il s'agisse des Conquistadors, des grands seigneurs et d'autres monarques royalistes ou républicains, les moeurs de ces Messieurs ont toujours été les mêmes. Quand ce n'était pas par le massacre, par le vol, ou par la ruse, c'était par l'héritage que nos Princes entraient en possession des provinces qu'ils convoitaient. Ils devenaient ainsi les propriétaires «légitimes» des terres et des gens, exactement comme un paysan qui achète une exploitation agricole avec tout le cheptel !

Jamais, on n'a demandé aux Basques, aux Lituaniens, aux Bretons, aux Moldaves, aux Irlandais, etc., etc., s'ils acceptaient d'être vendus. Pendant des siècles, on trouva normal d'obéir aveuglément à la loi du plus fort. Rien n'était plus naturel : c'était la guerre, c'était la "justice", c'était fatal, c'était ainsi. Il faut arriver en cette fin du XXe siècle pour voir des populations réclamer, en masse, le droit de disposer d'elles-mêmes. Jusque là, cette notion élémentaire de liberté n'avait pratiquement jamais effleuré la sensibilité des peuples assujettis,

et conditionnés par la propagande mensongère de l'Etat tout-puissant. D'ailleurs, l'histoire officielle des divers Etats de ce monde, n'a-t-elle pas été écrite par des chroniqueurs à la solde des "Princes qui nous gouvernent" ?

Cependant, direz-vous, en Démocratie le peuple peut voter ! Bien sûr. Mais l'expérience montre, hélas, que le bon bétail humain se conduit alors comme un troupeau de moutons. Il marche, il suit, il approuve, et parfois ne dit rien, sans se donner la peine de réfléchir aux conséquences de ses actes. Il se jette dans les bras du plus entreprenant, du plus gueulard, du plus glorieux, du plus vantard, exactement comme une pauvre fille qui tombe amoureuxse du "grand Julot" ou de "Prosper". Ne dirait-on pas que le peuple a toujours cherché des bâtons pour se faire battre ? «Et si ça me plaît, à moi, d'être battu ?» s'écriait Sganarelle.

«Quand on est con, on est con !» chantait Georges Brassens avec résignation, devant le caractère incurable de ce vieux fléau de l'humanité. Car si vraiment le mal est sans remède, alors n'en parlons plus, subissons-le. Restons bien au chaud dans notre fumier. Et sauve qui peut !..

Jon DONIPETRY

SUR VOTRE AGENDA

- **Vendredi 16 février, 21 h, BAIONAN** (centre Ste-Ursule) : Conférence, spectacle, débat «La peur de la nature» par F. Terrasson, maître de conférences au Muséum National, à l'initiative des Verts-Pays Basque.

- **Dans le cadre de «Borroka Egunak» organisés par Patxa :**

• **Dimanche 18, DONIBANE-ZIBURUN** : journée «Ez gira denak» sous le signe de la lutte anti-répressive en Iparralde.

• **Lundi 19, 20 h 30, BAIONAN** (Patxoki) : débat avec HELA sur le chômage et le travail précaire.

• **Mardi 20, 20 h 20** : débat avec AJIR, comités lycéens, Kide, Iega, Gabe, Pil-Pil, sur les jeunes et le combat abertzale.

• **Mercredi 21, 21 h**, théâtre «Bidean hitz bat edo bi» par la troupe Bordaxuri.

• **Samedi 24, dès 16 h, EZPELETAN** (marché couvert) «Rock Eguna».

- **du 16 au 18 février, DONIBANE-ZIBURUN** : «Ihauteri nagusi eta ihauteri tiki» avec concours de dégustations par groupe, repas, défilé, procès de San Pantzar et romeria avec bal animé par Akelarre.